



Commune de Morrens
Place du Village 1
1054 Morrens

REÇU

18 FÉV. 2025

TSI

RÉ.

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ABATTAGE D'ARBRES

Conformément au règlement communal sur la protection des arbres du 4 janvier 2014 et au règlement du 22 mars 1989 d'application de la loi du 10 décembre 1969 sur la protection de la faune, des monuments et des sites.

Affichage au pilier public
(ne pas remplir)

du 1er mars 2025

au 20 mars 2025

Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication au greffe municipal.

Propriétaire et parcelle concernés

No parcelle

1083

Propriétaire (nom et prénom)

LAZOR ERIC

Adresse

BURNON 1A

Demandeur (si différent)

Abattage envisagé

Objet (cocher ce qui convient)



arbre



haie



cordon boisé



boqueteaux

Nombre

2

Essence(s)

FRÊNE

Circonférence

95 cm

Hauteur (environ)

13 m

Motif de l'abattage

LES ARBRES SÈCHENT DE L'INTÉRIEUR ET
DEVIENT DANGEREUX MÊME POUR L'ÉLAGAGE

Entreprise chargée d'effectuer le travail

GLOBAL MAINTENANCE - MORRENS

Plantation compensatoire



oui



non, motif

Date

14 février 2025

Signature du propriétaire

[Signature]

Signature du demandeur

(si différent)

.....

Le présent formulaire doit être retourné, dûment complété et signé par le(s) propriétaire(s) accompagné d'un plan de situation, photo ou croquis précisant l'emplacement de l'abattage.